Morvanne Bois finance sa nouvelle ligne de découpe

Morvanne Bois est une SAS de Besançon (Doubs) qui fabrique des cuisines en bois massif ; elle emploie 38 salariés et appartient depuis sa création à la famille Morvanne. Pour répondre à la demande, elle veut installer en 2027 une ligne de découpe numérique de 900 000 € HT. Elle peut en payer 300 000 € avec sa trésorerie ; le reste doit venir de l'extérieur.

M. Morvanne, président, hésite entre deux solutions (document 1). Assistant(e) de direction, vous comparez leur coût et leurs conséquences pour l'entreprise.

Document 1 : les deux solutions de financement étudiées

Élément	Contenu
Coût de la ligne de découpe	900 000 € HT, payés à la livraison en janvier 2027
Part payée avec la trésorerie	300 000 €
Solution A : emprunt	prêt de la banque habituelle de l'entreprise pour tout le montant manquant, sur 7 ans, au taux de 4,2 % par an ; remboursements annuels, le premier en fin d'année
Risque sur le taux	si la banque centrale relève ses taux avant la signature, la banque annonce un taux de 5,5 %
Solution B : ouverture du capital	un fonds d'investissement régional apporte le montant manquant et reçoit 2 000 actions nouvelles ; la famille Morvanne détient aujourd'hui les 8 000 actions existantes
Gain attendu de la ligne	70 000 € par an avant intérêts (économies de sous-traitance et ventes supplémentaires)

Annexe 1 (montants en euros, arrondir les pourcentages à deux décimales)

Question	Réponse
Besoin de financement à couvrir par l'extérieur (€)	
Part du coût de la ligne payée avec la trésorerie de l'entreprise (%)	
Intérêts de la première année avec l'emprunt au taux de 4,2 % (€)	
Intérêts de la première année si le taux passe à 5,5 % (€)	
Gain de la première année après intérêts, avec l'emprunt au taux de 4,2 % (€)	
Part du capital détenue par la famille Morvanne après l'entrée du fonds d'investissement (solution B) (%)	

Questions d'analyse

Le prêt bancaire (solution A) est un financement :

☐ Indirect : la banque collecte l'épargne, accorde le crédit et en supporte le risque
☐ Direct : Morvanne Bois émet des titres achetés par des épargnants qu'elle choisit
☐ Public : la banque agit pour le compte de l'État, qui fixe librement le taux du prêt

Justification :

L'entrée du fonds d'investissement au capital (solution B) présente pour la famille Morvanne :

☐ Un avantage, aucun remboursement, et une limite, la perte d'une part du contrôle
☐ Un avantage, un taux d'intérêt plus bas, et une limite, un remboursement plus rapide
☐ Un avantage, le contrôle renforcé, et une limite, des intérêts versés chaque année

Justification :

La banque centrale relève ses taux et l'emprunt passe à 5,5 %. Pour Morvanne Bois et les autres entreprises, la conséquence la plus probable est :

☐ Une hausse des investissements, car les banques prêtent plus volontiers à un taux élevé
☐ Une baisse des investissements, car les projets deviennent moins rentables à financer
☐ Aucun effet, car le taux d'intérêt ne concerne que l'épargne des ménages sur leurs livrets

Justification :

Les ménages qui déposent leur épargne à la banque, et dont l'épargne dépasse leurs investissements, ont :

☐ Un besoin de financement, couvert par les crédits que leur accorde la banque
☐ Un besoin de financement, couvert par les salaires que leur versent les entreprises
☐ Une capacité de financement, prêtée aux entreprises par l'intermédiaire de la banque

Justification :